

PRESIDENT

Dr Badis HADROUF
b.hadrouf@yahoo.fr

SECRETAIRE

Dr Jacques EYMIN
j.eymin@medsyn.fr

TRESORIER

Dr Christine LEMAIRE-LESOIN
chrlemaire@hotmail.fr

Secrétariat

Sophie Marissal
04 79 87 63 31
mgfrancera@medsyn.fr

Site

www.mg38.org

www.mgfrance-ra.org

VOTRE FORMATION

www.mgform-ra.org

LA GRÈVE CONTINUE : RESTONS MOBILISÉS !

Depuis le 23 décembre dernier, un mouvement de protestation de grande ampleur s'est mis en place en France. Les actions, multiples et variées, ont été reçues de façon variable par les médecins généralistes, sympathisants de MG France ou non. Nous en sommes tous les jours témoins : de nombreux collègues nous demandent des explications ou nous expriment leur incompréhension, voire leur colère. Nos patients aussi nous interpellent sur cette mobilisation.

C'est pour répondre à ces interrogations que nous avons voulu, avant la prochaine journée de mobilisation de JEUDI 5 FEVRIER, vous envoyer à tous, cette lettre, afin de vous rappeler :

- quelles sont nos revendications ?
- quels types d'actions sont possibles et comment les mettre en œuvre ?
- quelle communication pouvons-nous mettre en place pour nos patients ?

Nous souhaitons que cette lettre soit, pour vous, un outil qui vous permettra de trouver le moyen qui vous conviendra le mieux afin de prendre votre part à cette mobilisation nationale.

Christine LEMAIRE-LESOIN

CE QUE NOUS REVENDIQUONS

Ces revendications, que nous allons vous détailler, ont pour objectif que les décideurs politiques de notre pays opèrent, enfin, le virage ambulatoire de notre système de soins.

Nous nous battons :

- **pour l'accès aux soins de nos patients : c'est notre lietmotiv !**

Ce n'est pas en se défaussant sur les médecins des conflits récurrents entre CNAM et régimes complémentaires et en nous imposant un tiers-payant administrativement complexe, chronophage et risqué, que nos patients seront mieux pris en charge. C'est pourquoi nous demandons, pour nous, médecins traitants désignés, très majoritairement en secteur 1 (94%), la mise en place d'un flux unique par le régime obligatoire.

- **pour la fin de la discrimination dont sont victimes les spécialistes en médecine générale que nous sommes.**

Pourquoi continuer à nous refuser la cotation MPC ? Devons-nous comprendre que nous sommes des spécialistes de 2^{nde} zone ?

- **pour un cadre législatif et conventionnel permettant enfin le développement de la médecine générale et des soins primaires en France.**

Toutes les études, depuis 20 ans, montrent que la santé de l'ensemble d'une population repose sur des soins primaires de qualité avant tout.*

- **pour des moyens au service des besoins de santé de la population.**

Avec la fin du casse-tête administratif de l'accessibilité de nos cabinets médicaux, le rétablissement d'une vraie formation continue indépendante et indemnisée à sa juste valeur, la création d'un forfait structure pour ceux qui font l'effort de mettre un secrétariat à la disposition de leurs patients, la rémunération de la coordination de soins...

** Starfield B. Health systems' effects on health status - financing vs the organization of services. Am J Public Health 1995;85:1350-1.*

Alexandra GENTHON

COMMENT AGISSONS-NOUS À L'ÉCHELON NATIONAL ?

Certains nous ont reproché nos choix de ces dernières semaines. Pourquoi, en particulier, aller s'allier avec d'autres syndicats avec qui nous ne partageons pas les mêmes valeurs ?

Car faire de la politique, cela implique de faire des alliances.

C'est pourquoi MG France participe au Front généraliste regroupant les composantes essentielles de notre profession : ISNAR-IMG, ReAGJIR, SNJMG, SNEMG, FMF, MG France et FNCS, Collège National des Généralistes Enseignants et le Collège de la Médecine Générale. C'est pour nous une évidence.

Mais c'est aussi, quand les circonstances le demandent, savoir former une coalition d'intersyndicales ayant un même mot d'ordre : le refus de la loi de santé. C'est cette coalition qui nous permet de créer un rapport de force en notre faveur avec le gouvernement.

C'est pourquoi une nouvelle journée de fermeture de nos cabinets a été fixée au Jeudi 5 février prochain.

Elle sera également l'occasion de nous retrouver pour un rassemblement à 14h30 devant le SIEGE DE L'ASSURANCE MALADIE – 276 Cours Emile Zola à Villeurbanne

Badis HADROUF

COMMENT POUVONS-NOUS AGIR INDIVIDUELLEMENT ?

- **En communiquant auprès de nos patients**

Car ce sont avant tout pour eux que nous nous mobilisons. Le combat d'aujourd'hui est une bataille de la communication. Nul ne peut mieux expliquer ce combat que nous-mêmes. Ces personnes qui nous ont choisis comme médecin traitant, il est normal qu'elles comprennent les raisons de nos actions.

MG France propose différents supports : nous avons retenu un texte, écrit en région Rhône-Alpes, expliquant notre démarche.

Vous trouvez joints à cette lettre ce document

Comment le diffuser largement ? C'est très simple !

Nous éditons beaucoup de papiers (certificat, ordonnance, courrier etc.) en recto.

Tirons donc profit, pour une fois, de toute cette paperasse : nos versos peuvent devenir un excellent support. Pour cela il suffit de l'imprimer en grande quantité avec notre imprimante puis de retourner ces feuilles en bloc dans le bac à papier.

Ce document est à télécharger sur le site : www.mgfrance-ra.org

Dominique LAGABRIELLE

- **En nous déclarant gréviste pour la Permanence de Soins**

Pour cela, il vous suffit de vous déclarer gréviste auprès du Conseil de l'Ordre départemental et d'attendre d'être réquisitionné.

Attention pour être valide, cette réquisition doit être délivrée en mains propres !

Muriel MILESI

- **En faisant la grève administrative envers les caisses**

Deux actions sont possibles qui, bien sûr, peuvent être combinées !

- la grève des feuilles de soins électroniques :

Cette action ne se veut évidemment pas pénalisante pour nos patients. Il n'est pas question de l'appliquer de façon systématique et sans tenir compte des situations de vie de nos patients. Mais nous avons tous, parmi nos patientèles, 1-2 patients par jour, voir plus pour certains, à qui nous pouvons expliquer nos revendications et qui peuvent se permettre d'attendre un peu plus longtemps d'être remboursés de leur consultation.

Cette action a déjà eu des conséquences : une baisse de 11,8% des télétransmissions par rapport à 2014 sur la même période et une réponse « représailles » de la CNAM : des feuille de soins papier soit disant plus disponibles (mais nos programme informatiques en génèrent de très belles tout à fait valables) et l'annulation de la dernière commission nationale de simplification administrative.

- la grève des formulaires dématérialisés :

Arrêt de travail, déclaration de médecin traitant, protocole ALD... fini l'envoi via le site EspacePro. Ecouillons d'abord nos stocks de formulaires papiers.

Gilles PERRIN

✂-----

Pour donner encore plus de force et de moyens à MG France, j'adhère...

Nom _____ Prénom _____ Année de naissance _____
Adresse _____ CP _____ Ville _____
Adeli _____ Année d'installation _____ Téléphone 0 ____ / ____ / ____ / ____ Mail _____

Je choisis la **cotisation simple : Adhésion MGF**

- en une seule fois par chèque (à l'ordre de MG France) 250 € cotisation pleine 120 € Cotisation jeune ou remplaçant (2 ans)
 par prélèvement mensuel* 21 € cotisation pleine 10 € installé(e) depuis moins de 2 ans

Je choisis la **cotisation Plus** : Adhésion MGF + Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique** (tarif préférentiel AXA)

- Cotisation pleine par prélèvement mensuel d'une valeur de 42 € *
 Cotisation jeune ou remplaçant (2 ans) prélèvement mensuel d'une valeur de 31 € *

LD

Je soutiens MG France 46 € pour les retraités

Date & signature

* Autorisation de prélèvement et reçu pour déduction fiscale envoyés à réception de votre adhésion

** Pour plus d'informations sur ce contrat, consulter notre site : www.mgfrance.org
Contrat d'adhésion envoyé à réception de votre bulletin

Votre Médecin Généraliste vous informe :

UN MOUVEMENT REVENDICATIF, POURQUOI ? QUELQUES VÉRITÉS BONNES À SAVOIR...

Depuis plusieurs semaines, les médecins généralistes ont entamé un mouvement revendicatif. Vous découvrirez certains propos de la Ministre de la Santé, ou certaines informations qui nous incitent à rétablir quelques vérités:

Tiers Payant: C'est la non avance des honoraires du médecin par le patient. Nous le faisons déjà pour certains patients.

Le faire plus souvent? Pourquoi pas. **Donc arrêtons de dire que les généralistes y sont opposés!**

Mais le système français est complexe avec deux payeurs différents pour chaque acte: la Sécurité Sociale et votre mutuelle. Demandez à votre pharmacien : il investit des heures et des heures de travail pour vérifier les paiements souvent manquant des quelques 450 mutuelles.

Nous voulons seulement un système simple et fiable où nous serons assurés d'être payés de la totalité de nos honoraires. Et ce n'est pas à nous de vérifier si vos droits sécu ou mutuelles sont ouverts, on passe déjà trop de temps sur la paperasse.

Des moyens pour la Médecine Générale: les généralistes français, vos médecins les plus proches, souhaitent pour la qualité de vos soins enfin trouver des conditions de travail et de rémunérations dignes de celles des généralistes des autres grands pays européens: locaux plus adaptés, en particulier pour les personnes à mobilité réduite , développement des secrétariats. Ainsi nous favoriserons l'installation en cabinet des jeunes médecins qui nous fait tant défaut, à la campagne c'est connu, mais aussi de plus en plus en ville. Et cela vous ne voulez pas l'entendre Madame la Ministre....

La souplesse et le dynamisme de l'organisation libérale des soins primaires (généralistes, infirmiers, kiné, pharmacien) **doit être conservée:** **oui** à des soins mieux organisés et coordonnés entre professionnels libéraux, **non** à leur placement sous tutelle de l'Administration ou de l'hôpital, comme le prévoit la loi bientôt en discussion.

**Ce combat c'est pour nous, mais donc aussi pour vous
que nous le menons!**

Merci de votre attention.